

en direct

Bulletin municipal n° 101
Mai 2024

vignoc
www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie@vignoc.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

- Lundi : fermé au public
- Mardi : 9h - 12h / 16h - 18h
- Mercredi et jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

- Samedi : 9h - 12h
(uniquement en période scolaire)

Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC
T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contactez le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

- Lundi :
14h - 18h
- Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h-12h / 14h-18h
- Jeudi :
fermé au public

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr



Édito

Chers Vignocoises et Vignocois,

L'hiver a été long et très humide. Nous avons besoin d'eau mais nous apprécions le retour du soleil pour le moral. Il est d'autant plus le bienvenu dans notre contexte actuel peu réjouissant. Soyons optimistes et regardons devant nous les jours meilleurs à venir. Le retour du beau temps va aussi permettre de découvrir le parcours Sport Santé mis en place par Anaïs et les services techniques de la commune.

Les travaux de l'école continuent. Ils ont pris un peu de retard suite aux intempéries de cet hiver. Nous ne pourrions donc pas faire la rentrée dans la nouvelle école en septembre comme cela était prévu. Les élèves découvriront leur nouvelle école au retour des vacances de la Toussaint.

Les études préalables de la ZAC multisite se terminent. Une première réunion publique a déjà eu lieu. Les échanges ont été constructifs.

Les animations se poursuivent. En mars s'est déroulée la fête de la bière. En avril, le repas du CCAS a eu un franc succès : la doyenne et le doyen de cette journée ont été honorés ; le repas a été animé par la chorale qui a fêté ses dix ans. Elle avait été créée à l'initiative de Françoise Lefeuvre, alors en charge du CCAS. Les mois de mai et de juin seront l'occasion de découvrir le travail réalisé par les adhérents d'Arts et culture et de Vignoc Gym Danse. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver pour la fête du fournil, le concert des 3 chorales, la fête des écoles et les moules-frites.

Je vous souhaite un bel été.

Daniel Houitte
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **23 août 2024**, à **mairie@vignoc.fr**

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.



Restez informés



Instagram

https://www.instagram.com/commune_de_vignoc/



Site de la mairie

<https://vignoc.fr/>



Facebook

<https://www.facebook.com/villedevignoc/>

Infos municipales

03

Parking mutualisé



Le nouveau parking mutualisé prend forme. Les panneaux photovoltaïques ont été posés. Le service d'entretien a semé la pelouse. Les bacs de tri y ont été transférés pour prendre leur emplacement définitif.

Renouvellement de canalisation

La collectivité des eaux du bassin Rennais (CEBR) réalise des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable du RD 25 au village de Launeray et du RD 25 au village du Feuil (1300m de réseaux et 7 branchements à reprendre).

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SATEC pour une durée de 4 semaines à partir du 13 mai 2024.

Gestion de la voirie en phase travaux :

- **Voies communales** : Route barrée, sauf riverains, service de collecte des ordures ménagères et service d'urgence
- **RD 25** : Travaux en demi-chaussée avec alternat par feux de chantier

Départ à la retraite Isabelle

Isabelle Souchet, agent d'accueil à la mairie depuis trente-trois ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Une petite cérémonie a été organisée à la mairie le 1er mars à l'occasion de son départ, en présence de Daniel Houitte, maire de Vignoc, et de Jean Le Gall, Philippe Chevrel et Roger Chevrel, ses prédécesseurs.



Elections européennes le 9 juin 2024

Le Parlement européen est une institution de l'Union européenne qui présente une double spécificité :

- c'est la seule institution dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans ;
- c'est la seule institution dont les pouvoirs se sont étendus de manière continue au fil des traités.

Du 6 au 9 juin 2024, les citoyens européens éliront 720 députés pour les représenter jusqu'en 2029.



04

Le parcours Sport Santé à Vignoc

Anais Coach Sportif s'associe à la mairie pour une initiative innovante.

La commune de Vignoc se prépare à offrir à ses habitants une opportunité pour améliorer leur bien-être : le parcours Sport Santé.

En collaboration avec Anais Coach Sportif, la mairie a mis en place un affichage, le long des différents chemins pédestres, de 18 exercices de renforcement musculaire et de mobilité articulaire pour favoriser une vie active en pleine santé !

Anais a conçu ce parcours en tenant compte des besoins et des capacités de chacun. Adapté à toutes tranches d'âge, ce parcours permettra à chacun de pouvoir s'exercer à son niveau. Seul, entre amis ou en famille, voilà une belle occasion de bouger efficacement !

La mairie de Vignoc s'est engagée pleinement dans cette initiative, consciente de l'importance de la promotion de la santé et du bien-être dans la communauté. En offrant ce parcours Sport Santé, elle souhaite encourager ses habitants à adopter un mode de vie actif et équilibré, tout en renforçant les liens sociaux au sein de la commune.



Que vous soyez débutant ou même sportif, le parcours Sport Santé de Vignoc offre une opportunité unique de prendre soin de votre santé physique et mentale. Rejoignez Anais et la mairie de Vignoc dans cette aventure vers le bien-être !

Bien vivre ensemble : entretien des espaces verts



La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs et bordures de voie incombe aux propriétaires ou locataires.

Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité de son habitation.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur est limitée à deux mètres, voir moins si cela gêne la visibilité. En bordure des voies publiques, l'élagage des haies incombe aux propriétaires ou locataires, qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture de rue.

Le printemps est là et les activités de jardinage reprennent. Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que la tonte de pelouse, ne sont autorisés que de 9h à 19h30 les jours ouvrables et de 9h à 19h les samedis. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Un Vignocois au Championnat de France de Poker

Un habitant de Vignoc, M. Chevalier Christophe, après une qualification, a participé au championnat de France WIPT de POKER qui s'est déroulé au Parc des expositions à Paris entre le 12 mars et 17 mars 2024.

Sur 3648 participants, Christophe termine à la 512^{ème} place. Belle performance !



Bibliothèque



Les livres sur les murets reviennent en juin !

Comme l'année dernière et celle d'avant, le mois de juin sera l'occasion pour la bibliothèque de faire de la place dans ses rayonnages. Nous allons déposer les livres sortis des collections sur les murets situés devant L'éclat de Lire, aux heures d'ouverture au public. S'ils vous plaisent, ils sont pour vous ! N'hésitez pas à les emporter, c'est l'occasion de faire de belles découvertes.

Le concours de lecture pour les enfants de primaire : toujours un franc succès

Depuis le 31 janvier dernier, un concours de lecture est proposé aux enfants de primaire. Le principe est tout simple : lire un livre et répondre à la question posée au sujet de l'histoire de ce livre. Trois bonnes réponses et c'est une surprise assurée. Les lecteurs qui auront la chance d'être tirés au sort en juin recevront, en plus de la surprise, un chèque Lire à dépenser chez Alfabulle à Melesse. Nous avons actuellement une quarantaine d'enfants inscrits à ce concours, mais il n'est pas trop tard pour se lancer, on vous attend à L'éclat de Lire.

Mise en place d'un rayon de bandes dessinées pour les ados

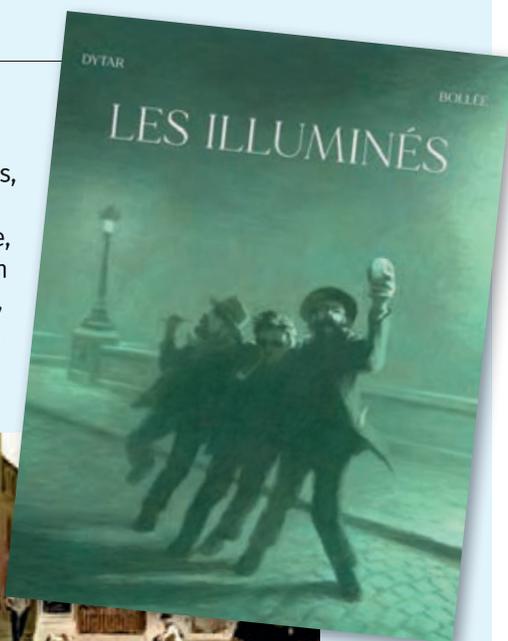
Jusqu'à présent, à L'éclat de Lire, vous trouviez deux rayonnages distincts dédiés aux bandes dessinées : l'un pour les adultes et l'autre pour les enfants (ou pour « Tout public »). Il n'était pas toujours facile de décider dans quel espace classer les nouvelles bandes dessinées, spécialement celles s'adressant plutôt aux adolescents. Nous avons donc décidé de créer un espace dédié aux bandes dessinées « ado », vous les retrouverez désormais dans les bacs de couleur bleue. Petit à petit, nous allons développer cette collection, en espérant qu'elle trouvera son public. Si vous avez des suggestions d'achats dans ce domaine, nous sommes à votre écoute.

Un petit conseil de lecture

Les Illuminés

de Laurent-Frédéric Bollée et Jean Dytar, éditions Delcourt, octobre 2023
Une bande dessinée soignée retraçant un épisode de la vie de trois poètes, c'est déjà un très bon début !

Rimbaud, Verlaine et Nouveau se croisent, font un bout de chemin ensemble, s'éloignent... Et nous, nous suivons leur vie en parallèle, soit en haut, soit en bas de chaque page. Cette présentation peut surprendre, dérouter parfois, mais finalement elle s'adapte très bien au récit dont l'intrigue principale est le devenir du recueil de Rimbaud Les Illuminations.



Santé - Social

Repas du CCAS

Fidèle à la tradition, le samedi 13 avril, le Centre Communal d'Action Sociale a convié les seniors de 70 ans et plus à un repas annuel de convivialité. 75 personnes étaient présentes. Cela a été un moment de partage apprécié de tous. Mme Blandine Havouis, 92 ans, et M. Marcel Barbou, 94 ans, les doyens présents, ont été mis à l'honneur par M. Le Maire et les membres du CCAS présents.

La chorale de Vignoc, qui fête ses 10 ans cette année, a animé le repas pour le bonheur de tous.



Semaine bleue

06

La Semaine bleue, semaine nationale des retraités et séniors de 60 ans et plus, aura lieu du 30 septembre au 6 octobre. Elle sera organisée sous l'égide du CCAS avec la participation du Conseil des Sages, d'associations et bénévoles et du centre de loisirs. Nous vous proposerons diverses activités :

- une conférence débat ayant pour objectif de permettre aux seniors de conduire le plus longtemps possible en toute sécurité pour conserver leur autonomie de déplacement: nouvelles législations routières et nouveaux panneaux, ateliers sur simulateur permettant de tester ses capacités à appréhender les situations d'urgence sur la route (temps de réaction, distances de sécurité, distances de freinage),

- activité sportive sur le sentier santé encadrée par Anais coach sportif,
- animation intergénérationnelle,
- découverte et visite guidée de Fort la Latte, Château médiéval de La Roche Goyon,
- rando vélo et pédestre à Feins avec pique-nique participatif,
- concours de pétanque,
- troc aux livres et aux plantes.

Nous vous attendons nombreux pour cette semaine riche en activités et échanges. Les intéressés recevront le planning de la semaine et devront s'inscrire auprès de la mairie

Jeunesse

Ecoles

L'année scolaire a commencé avec des spectacles de théâtre ou de danse à Rennes et même la visite de l'Opéra pour deux classes.

La musique est aussi très présente avec deux projets : orchestre à l'école pour les CM2 et du chant choral pour une partie du cycle 2.



Mais les élèves sont aussi en mouvement avec la piscine pour le CE2 à Combourg, l'athlétisme pour CM à Guipel ou encore la balle au pied pour les CE à Vignoc.

On fait aussi de sciences en CM avec un intervenant de l'espace des sciences.



La gendarmerie est intervenue pour sensibiliser sur les dangers d'internet.

Les CM ont été formés aux premiers secours grâce à l'association Sauve-cœur. Et puis, on mélange les classes pour La grande Lessive où les bulles étaient de mise et pour le 100ième jour d'école du CP au CE2 pour s'amuser autour du 100.



Enfin, nous continuons nos projets en théâtre, danse ou encore écriture de livres pour des rencontres avec d'autres classes du département qui participent elles aussi à ces projets OCCE. N'oublions pas les brigades du conte et l'écriture qui ponctuent nos semaines avec Patricia.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

Rénovation de l'éclairage public



La commune de Vignoc a réalisé en 2017 dans le cadre d'un premier programme de rénovation de l'éclairage public, le remplacement de 194 points lumineux en éclairage LED. En raison de l'augmentation du coût de l'énergie électrique et dans le but d'optimiser les finances communales: coût de maintenance moins élevé, taux de subvention intéressant 74,5 % et programme éligible à l'aide de l'Etat « Fonds Vert », la commune de Vignoc a décidé, via le SDE35, d'inscrire une nouvelle programmation de rénovation de l'éclairage public, soit 171 points lumineux.

Le coût estimatif de cette deuxième phase de rénovation de l'éclairage public est de 150 708 €. La réduction des dépenses de fonctionnement (coût de la maintenance et électricité) est estimée à 4 342 €/an. Tenant compte des contraintes budgétaires de la collectivité, le SDE35 propose à la commune la mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement sur l'éclairage public soit un échelonnement du coût des travaux sur 10 années. Une convention sera signée bientôt entre la commune et le SDE35

07

Adhésion à l'ALEC

La commune de Vignoc a décidé d'adhérer à l'ALEC. L'ALEC (Agence locale de l'Energie et du Climat du pays de Rennes) accompagne les collectivités locales dans la maîtrise des consommations d'énergies et d'eau ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Des accompagnements proposés aux communes visent notamment le patrimoine communal : bâtiments, éclairage public etc... et une aide dans l'obtention des subventions.

Une cotisation comprenant 1.50 €/an/habitant et de 0.10 €/an/habitant pour les certificats d'économie d'énergie est demandée. A noter que dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné soutient les communes et prend en charge 50 % de la cotisation.

Zac multisite



La lutte contre l'étalement urbain est un des axes majeurs de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). Loi n° 2021-1104 Climat et Résilience du 22 août 2021 renforce cet objectif en luttant contre l'artificialisation des sols. Ces lois imposent aux collectivités d'analyser les capacités de densification urbaine afin de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

La fin prochaine de la ZAC du Vallon des Fresches (fin des travaux de la dernière tranche prévue pour entre décembre 2024 et janvier 2025) a amené la commune à anticiper à nouveau son futur développement. Ainsi, dans le but de maîtriser au mieux son expansion, il est envisagé la création d'une nouvelle ZAC. Pour assurer

le relais avec cette opération, maîtriser son expansion, répondre à des demandes toujours importantes de logements, mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat de Val d'Ille-Aubigné 2019-2024, et se projeter dans l'exécution du PLUi approuvé en 2020, le conseil municipal de VIGNOC a décidé de lancer des études préalables relatives à l'urbanisation de deux secteurs dans le cadre d'une future ZAC « multisite » à créer :

- ➔ Le secteur du Haut Vaugreux situé au Sud du bourg de VIGNOC, classé en zone 2AUE au PLUi de la Communauté de Communes du VAL d'ILLE approuvé en 2020, représentant environ 6 ha ;
- ➔ Le secteur de l'Allée des Camélias, situé au cœur du bourg de VIGNOC, d'une surface totale d'environ 1 hectare 50.

Ce dernier secteur est identifié comme un secteur stratégique présentant un potentiel foncier intéressant, mutable à court terme. La commune est désireuse de poursuivre l'aménagement de cet îlot en plein cœur du bourg, lequel a déjà débuté avec la réalisation de 11 logements locatifs sociaux par le bailleur NEOTOA sur un foncier acquis par la Communauté de Communes du VAL d'ILLE.

Cette opération fait par ailleurs l'objet d'un portage foncier par l'Etablissement Public Foncier (EPF) de BRETAGNE. Une convention a été signée le 22 novembre 2016 entre la commune de VIGNOC et l'EPF, prolongée jusqu'au 15 janvier 2025. Par cette convention, la commune de VIGNOC a confié à l'EPF BRETAGNE la mission de conduire des actions foncières de nature à faciliter la réalisation d'un projet de renouvellement urbain dans ce secteur (a minima 50 % de la SP du programme consacré au logement, une densité minimale de 20 logements par hectare, une partie du programme consacrée au logement à hauteur de 20 % minimum de logements locatifs sociaux de type PLUS-PLAI). A cette fin, un périmètre opérationnel a été défini, ainsi qu'un périmètre de veille foncière et un périmètre d'étude.

La réponse aux enjeux et objectifs que la commune s'est fixée ne pourra se faire que dans le cadre d'une

opération d'ensemble permettant de couvrir les différents périmètres concernés et assurant à la collectivité une maîtrise du processus. C'est la raison pour laquelle la commune envisage de créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) définie à l'article L. 311-1 du Code de l'urbanisme, sur les deux secteurs précités. Afin de définir les contours précis de la future opération et sa programmation, il est nécessaire de réaliser des études préalables. C'est le cabinet UNIVERS qui a été choisi pour réaliser ces études.

Une première réunion publique a eu lieu le 8 avril. M. Le Priol et Mme Lenoir ont présenté les différentes étapes et des esquisses d'aménagement. Une nouvelle réunion publique aura lieu le 16 mai à 18h30 dans la salle Emile Lemétayer. Elle sera suivie d'une exposition publique en juin.

08

Création d'un comité de pilotage (COFIL) pour un projet de nouvelle bibliothèque

Le bâtiment accueillant la bibliothèque « Eclat de Lire » est devenu trop petit pour permettre le développement du fonds de livres. Il est nécessaire de mener une réflexion sur le déplacement de la bibliothèque. Aussi, un COFIL composé d'élus, de l'agent chargé de la bibliothèque, de bénévoles de la bibliothèque et de membres d'association a été créé pour travailler sur ce dossier.

Finances

Budget principal 2023

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	1 421 381.29 €	1 851 553.88 €	430 172.59 €
INVESTISSEMENT	1 610 679.89 €	2 807 523.41 €	1 196 843.52 €

L'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à 430 173,59€ est affecté en recette d'investissement.

Taux d'imposition 2024

La commune de Vignoc n'a pas augmenté ses taux depuis 2021. L'incertitude des aides financières de l'Etat est présente et pour permettre à la commune de poursuivre ses investissements, il est décidé une hausse de 2 % des taux des 3 taxes.

D'où les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation résidences secondaires **15.70 %**
- Taxe foncière bâtie **40.53 %**
- Taxe foncière non bâtie **48.20 %**

Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 est équilibré comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 727 184.62 €	1 727 184.62 €
INVESTISSEMENT	2 308 739.68 €	2 308 739.68 €

Personnel communal

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Le conseil municipal a décidé l'instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents communaux éligibles. L'objet de cette prime est de soutenir le pouvoir

d'achat des agents publics compte tenu du contexte d'inflation. Elle sera versée aux agents publics qui remplissent certaines conditions avant le 30 juin 2024.

Communauté de communes

Sentiers de randonnée

Le Val d'Ille-Aubigné propose 32 sentiers de petites randonnées (PR) à tous ceux qui souhaiteraient découvrir le territoire de la Communauté de communes. Ces chemins ont été pensés pour toute la famille mais aussi pour les vététistes ou les cavaliers.

Chacun pourra, à son rythme, découvrir et apprécier un patrimoine aux richesses insoupçonnées.

Pour mieux guider le randonneur, le Val d'Ille-Aubigné a réalisé des fiches pédagogiques pour chaque sentier.

Retrouvez ces fiches sur le site de la CCVIA :

<https://www.valdille-aubigne.fr/tourisme/sentier-de-randonnee/>

Ces fiches sont consultables en mairie dans leur version papier.

Atelier réparation de vélos le 31 mai

2024
VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
MOBILITÉS

Réparation de vélos et informations mobilités

prestation payante

Dans votre commune
le vendredi 31 mai
de 16h30 à 19h
à Vignoc place de l'église

www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports

Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) se renforce

Mis en place depuis 2012, le service de location de VAE a évolué afin de toucher davantage d'utilisateurs, de maintenir l'accès au service pour les publics en difficulté et de compléter l'offre, en augmentant le volume de la flotte de VAE et en diversifiant les modèles proposés à la location avec 2 vélos pliants et 2 vélos cargos.

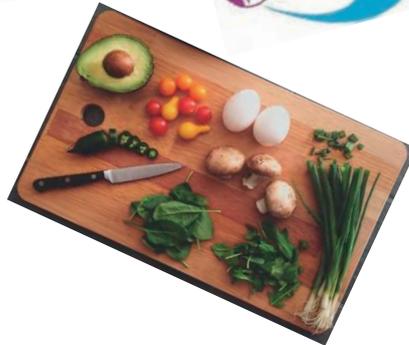
Pour 2024, il est prévu d'enrichir encore le service avec de nouveaux types de vélos et d'accessoires disponibles à la location.

De plus, pour faciliter l'accès au service des habitants, 4 points-contacts ont été créés pour la distribution, la récupération, la maintenance et la restitution des vélos à Montreuil-le-Gast, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne.

Ces nouvelles modalités ont permis d'augmenter le nombre annuel d'utilisateurs : 109 contrats et 82 usagers en 2023 (contre environ 60 usagers par an jusqu'en 2021) et ont permis de diversifier la provenance géographique des usagers : 18 communes sur 19 représentées en 2022 et 2023, contre 13 en 2020.

Retrouvez les nouveaux modèles, les tarifs, durées de location et modalités sur le site de réservation en ligne : <https://viavelo.valdille-aubigne.fr>





FORUM DES



ASSOCIATIONS



31 Août 2024

9h – 13h



Arts et culture – Les dates à retenir

Samedi 25 mai, au Refuge à 12h

- Vernissage des créations Art Floral, Scrapbooking et travaux manuels réalisés au Café Tricot.

Samedi 15 juin, à 20h30 Salle Émile Lemetayer

- Récital de 3 chorales
 - A Croche Chœur, chorale de la Mezière - La Chapelle des Fougeretz
 - Chantons Ensemble, chorale de Vignoc
 - Les Hauts Perchés, l'atelier vocal de St Germain / Ille

Nouveau bureau CATM

La section CATM de Vignoc a tenu son assemblée générale le 3 février dernier.

Après l'accueil des participants et des 3 nouveaux citoyens de la paix (ce qui porte leur nombre à 16), le Président présente le rapport moral puis, en l'absence momentanée du Trésorier, le rapport financier, lequel laisse apparaître un déficit de 372 € pour l'année 2023. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Des mesures sont énoncées pour équilibrer les comptes à l'avenir, par exemple : changement d'assurance, augmentation des cotisations. Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité.

Jules Morel, ancien combattant, donne sa démission du Conseil d'Administration et de porte-drapeau. Il est remplacé au CA par Patricia Ferré. Philippe Lecoq devient porte-drapeau titulaire.

Après plus de 30 années de présidence, Francis Perrudin fait part de sa démission de la présidence de l'associa-



tion. Les membres du CA se réunissent dans une salle adjacente et élisent le nouveau bureau, à l'unanimité : Jean-Loup Hardy devient Président. Pour assurer une transition sans heurt, le CA élit Francis Perrudin comme vice-Président. Ollivier Guihard reste Secrétaire et Gilles Lesage, Trésorier.

11

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 6 juillet, à partir de 18h, pour les traditionnelles moules-frites.



Au menu, des moules-frites, bien évidemment, mais aussi la galette-saucisse et le double hamburger frites. Petite nouveauté cette année pour les gourmands : un stand de barbe à papa.

Réservez votre repas auprès des commerçants de Vignoc.

L'animation est assurée par un DJ et le groupe Double Face. A la tombée de la nuit, vous pourrez descendre à l'étang à la lumière des lampions pour admirer le feu d'artifice.



Soirée Moules Frites

LE 6 Juillet 2024
GROUPE DOUBLE FACE

A partir de 18h

Descente aux lampions et feu d'artifice à partir de 23h!

LES MENUS ADULTES 18€
1 Godivette
Moules/Frites
1 part de tarte maison

LE MENU ENFANT 7€
1 Boisson
Hamburger/Frites
1 Crêpe

• Galette saucisse sur place

Le comité des fêtes de VIGNOC vous invite à sa traditionnelle soirée Moules Frites

Réservation au CAFE LE REFUGE, 4 place de l'église, VIGNOC / 02.99.69.80.00 // Facebook/ Instagram @comitedesfetesvignoc

Des nouvelles du Club d'Athlétisme Asphalte Guipel



Adèle Halais et Arthur Pincemin, benjamins, se sont qualifiés pour les pentathlons régionaux.

Une équipe du club était présente aux relais de Melesse le soir du samedi 9 mars. Les relais des 5 et 10 kms se sont enchaînés dans une ambiance conviviale.

Alexandre Garrel a participé au championnat de France de cross dans le Tarn le dimanche 10 mars.



Félicitations et bravo à eux pour leur participation et résultat.



Un meeting poussins a eu lieu le samedi 20 avril, réunissant des jeunes athlètes de 6 clubs. Ce meeting a permis de mettre en avant tout ce qui est réalisé lors des séances d'entraînement les mercredis et samedis.

A votre tour, n'hésitez pas à venir faire des essais en septembre prochain pour découvrir l'athlétisme et notre club Asphalte Guipel.

Nous souhaitons à tous nos athlètes français de briller aux Jeux Olympiques !

12

La cuisine en chantier

L'association *La cuisine en chantier* vous invite à la troisième édition de la *Fête du Fournil* qui aura lieu le dimanche 2 juin !

RDV au fournil, derrière la mairie, de 12h à 15h pour confectionner des tartines à cuire au fournil. L'association apporte des produits locaux et de saison pour les préparer... Vous êtes tous invités à prendre part aux ateliers de cuisine : une participation « au chapeau » sera demandée.

La fête du fournil permet également de partager des petits plats faits maison et leurs recettes. Alors vous pouvez amener quelque chose de fait maison à déguster! Et n'oubliez pas d'emporter vos gobelets, assiettes et couverts pour la dégustation...

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir juste pour nous rencontrer et échanger. Une buvette avec des boissons locales et des crêpes sera également présente.

D'autres ateliers « cuisine locale », « anti-gaspi » et « bien manger » pour tous les publics, débutants comme experts, sont organisés par l'association tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes intéressés par ces sujets : lacuisineenchantier@mailo.com

Dimanche 2 juin

Fête du Fournil

Vignoc
Au fournil
(derrière la mairie)
12h-15h

Ateliers de cuisine
Tartines, pesto, crêpes
avec produits locaux et
de saison
Participation libre

Buvette
Bière et jus locaux

Vous pouvez apporter un plat ou un dessert fait maison à partager !
Pensez à prendre vos couverts, assiettes et gobelets...

Contact : lacuisineenchantier@mailo.com

Classes

Le bureau des classes 3 s'est réuni au bar Le Refuge pour clore cet événement et se remémorer les bons moments de cette fête qui a réuni une centaine de personnes. Nous en profitons pour remercier les généreux commerçants et artisans Vignocois et des alentours. En effet, grâce à leurs dons nous avons pu proposer le repas à prix coûtant et offrir le repas aux enfants âgés de 10 ans présents.



C'est en motivant ces acteurs de la nouvelle génération que nous espérons que perdure la tradition.

En attendant notre prochaine décennie, nous invitons les personnes de la classe 4 à prendre le relais.

**Contact : lesclassesvignoc@gmail.com
Tél 06 80 91 07 26.**



13

Allegro

INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE ALLEGRO 2024-2025

Les inscriptions ET réinscriptions seront possibles du 27 mai au 3 juillet 2024, sur rendez-vous. Celle-ci peut se faire sur le site ecole-allegro.fr ou au 02 99 13 24 89.

Afin d'aider les élèves dans le choix de leur instrument, il y a possibilité d'assister à un cours pendant la semaine du 3 au 7 juin (inscription au 02 99 13 24 89). De plus, les professeurs présenteront certains instruments le 25 mai de 14h à 16h à Melesse à l'accueil de loisirs "Les jeunes pousses".



CONCERTS

Le 6 avril a eu lieu un concert de piano dans la salle Emile Lemétayer.

Un concert des classes d'éveil musical de Vignoc, La Mézière et Melesse aura lieu le samedi 25 mai 14h30 à 15h30, salle Simonneau à Melesse.



Le samedi 1er juin à 16h les élèves seront en première partie du concert d'Opakuna, musiques des Andes. Ce sera l'occasion de découvrir des instruments d'Amérique du sud, joués par des musiciens spécialistes de cette esthétique. Salle multifonctions du Champ Courtin à Melesse. Participation libre.

APEMA

L'APEMA a débuté cette nouvelle année en s'associant avec la Ligue de l'enseignement pour vous proposer un nouveau rendez-vous convivial : la Carnaboum du 23 février !

Un vrai succès qui a réuni les enfants et les parents lors d'un début de soirée à la salle Emile Lemétayer. Chacun a pu nous envoyer ses envies de musique afin que petits et grands se déhanchent sur des rythmes endiablés.

Un grand merci à la Ligue de l'enseignement pour la décoration de la salle et pour le maquillage des enfants, aux parents bénévoles pour les différents coups de main, et à tous de votre présence.

Le deuxième temps fort de l'association aura lieu le 22 juin pour la fête des écoliers à l'étang.

Faire de cette journée une fête n'est possible qu'avec votre aide, alors n'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'association pour être bénévole.



14

état civil

NAISSANCES

ROBILLARD Margot
31 Allée du Clos Long - Le 16 décembre 2023

BROTTIER-PIQUET Raphaël
13 La Robinière - Le 26 décembre 2023

ROCAND Elyna
3 impasse de la Galerie - Le 02 janvier 2024

DEMARY Anna
13 rue Julien Battais - Le 16 janvier 2024

RICADA Olivier
28 rue du Pont - Le 19 janvier 2024

CHEMIN Colette
1 allée du Grand Clos - Le 10 février 2024

GUERIN Alba
12 allée de la Bruère - Le 01 mars 2024

SALMON Elouann
1 la Trubaillière - Le 26 mars 2024

TREFF Emilie
18 rue de la Poste - Le 03 avril 2024



MARIAGES

TARIS-LOIRY Julien et IBWALA Yamumi
15 allée du Clos de la Ruelle VIGNOC
Le 03 février 2024

BOUVIER Yann et AVRIL Sophie
2 allée des Grandes Guérinains VIGNOC
Le 13 avril 2024

DECES

CORBEL Laurent
23 Le petit Chardronnay - Le 10 mars 2024

VIGILANCE - DÉLIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

Agenda

× Samedi 25 mai

Vernissage des ateliers d'Arts et culture
au Refuge

× Vendredi 31 mai

Réparation de vélos
Place de l'église, de 16h30 à 19h.

× Samedi 1^{er} juin

Passage de la flamme olympique
Étang du Boulet de Feins, de 9h50 à 10h20



× Dimanche 2 juin

Fête du fournil organisée par La cuisine en chantier.

× Samedi 15 juin

Concert des 3 Chorales organisé par Espace Arts et Culture.

× Samedi 22 juin

Fêtes des écoles à l'étang, organisée par l'Apema.

× Samedi 29 juin

Gala de danse de Vignoc gym danse,
salle du champ Courtin à Melesse.

× Samedi 6 juillet

Moules-frites
place de l'Eglise avec le Comité des fêtes.

× Samedi 31 août 2024

Forum des Associations,
salle Emile Lemétayer, de 9h à 13h.



15



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.
Mme Aude LE BAIL, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.
Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **M. JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**,
le mardi de 9h à 12h., les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **M. POIRIER** assure des permanences à la mairie de **La Mézière**,
le mardi de 9h à 12h, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 69 33 36**.

Vignoc

en direct

Bulletin municipal n° 101 | Mai 2024

Édito	p.1
Infos municipales	p.3-5
Santé - Social	p.6
Jeunesse	p.6
Les principales décisions du Conseil Municipal	p.7-8
Communauté de communes	p.9
Associations	p.10-14
Etat civil	p.14
Agenda	p.15

